



BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES

Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à : Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Email :@.....
 N° de licence fédéral :
 Destination du séjour : Date de départ :

1 - ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

Je souscris à la garantie Assurance annulation contrat n° 8537 fixée à 5 % du prix du voyage
 Tarif du séjour.....€ x 4,59 % (arrondi à l'euro supérieur).

€

OU

Je souscris à la garantie Assurance annulation multirisques contrat n° 8538 fixée à 9 % du prix du voyage
 Tarif du séjour€ x 8,26 % (arrondi à l'euro supérieur).

€

Je ne souscris pas la garantie " Annulation " et/ou " Multirisques".

2 - ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n° 8540.

+

€

Je cote en fonction du montant de la garantie choisie :

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	500 €	2 300 €	5 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	11 €	22 €	32,50 €	44 €

=

€

Fait à :

Le

Je joins mon règlement pour un montant total de
 (somme non remboursable) par chèque à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme

Signature obligatoire du souscripteur

Une copie est à conserver par le souscripteur.